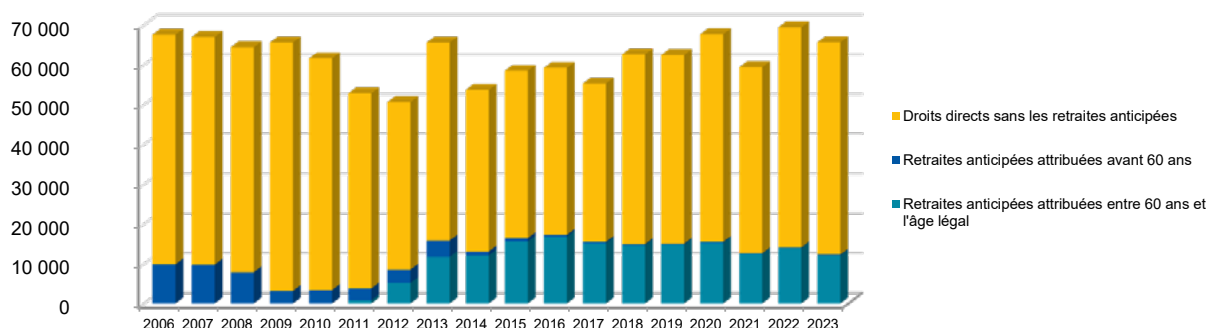


Retraités résidant en Carsat Rhône-Alpes			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	34 061	49 849	83 910
Droits directs (retraites personnelles)	31 619	33 997	65 616
Droits dérivés (retraites de réversion)	2 442	15 852	18 294
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	2 547	3 440	5 987

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	9 670	3 397	13 067
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	77,2 ans	74,9 ans	75,2 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	11,9%	13,9%	12,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	18,1%	21,4%	19,8%

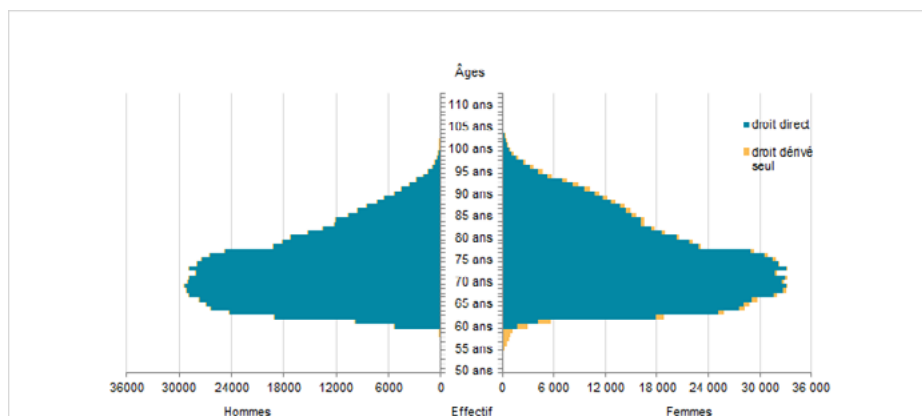
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	621 060	763 159	1 384 219
Retraités percevant un droit direct seul	602 303	557 684	1 159 987
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 972	22 786	24 758
Retraités percevant les deux à la fois	16 785	182 689	199 474
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,4%	3,4%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	158 709	60 179	218 888
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,8 ans	75,5 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 019 €	778 €	886 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	15,4%	42,4%	30,1%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

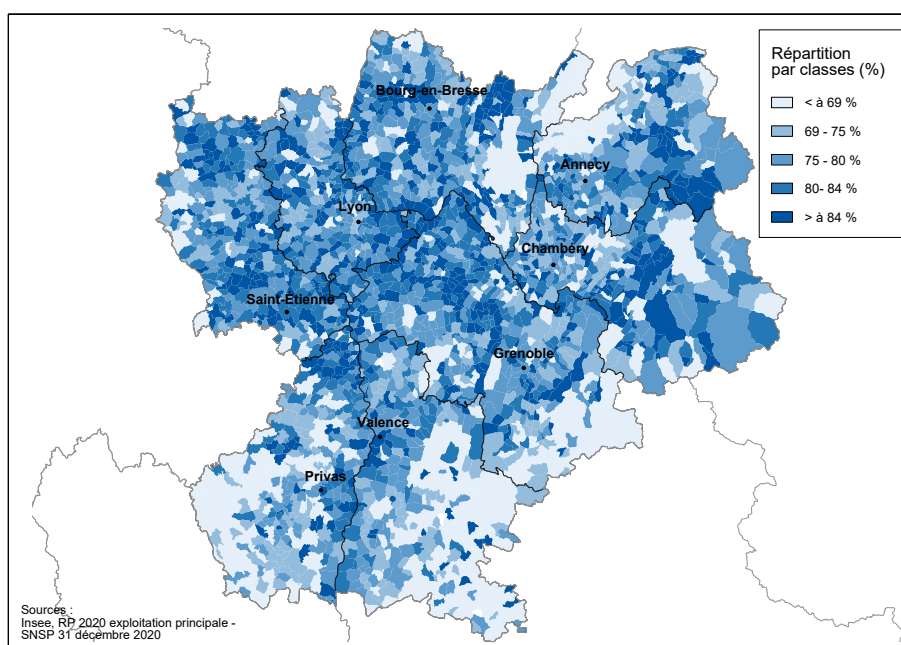
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Rhône-Alpes



Prestataires payés par la Carsat Rhône-Alpes

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
01 - Ain	56 601	66 006	122 607
07 - Ardèche	35 612	42 860	78 472
26 - Drôme	49 646	61 627	111 273
38 - Isère	119 328	138 839	258 167
42 - Loire	79 725	100 396	180 121
69 - Rhône	144 649	185 335	329 984
73 - Savoie	43 414	51 069	94 483
74 - Haute-Savoie	64 731	77 889	142 620
Total Carsat Rhône-Alpes	593 706	724 021	1 317 727
Total hors Carsat Rhône-Alpes	85 221	97 681	182 902
Ensemble des prestataires	678 927	821 702	1 500 629

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".